

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Band: 48 (1944)

Artikel: Rapport d'activité pour l'exercice 1943-1944
Autor: Rebetez, Ali
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT D'ACTIVITÉ

pour l'exercice 1943-1944

par M. Ali REBETEZ
président central

La période qui vient de s'écouler n'a pas été favorable au développement intellectuel du Jura et à la vie de notre vieille Société jurassienne d'Emulation. Nous le regrettons. Mais au fait, notre institution a subi le même sort que d'autres associations similaires et, au lieu de nous plaindre, remercions la Providence qui, jusqu'à ce jour, nous a préservés des horreurs de la guerre.

L'Assemblée générale

Alors que nous venions de jeter les bases de l'organisation de notre 80^e assemblée générale — manifestation qui devait se dérouler à Delémont le 30 septembre 1944 — des grondements sourds se firent entendre dans la région du Lomont ; des groupements de Marocains et de F. F. I. se rapprochèrent de notre frontière ouest, les escadrilles de bombardiers empruntèrent plus souvent notre espace aérien, se délestant parfois maladroitement sur notre territoire. Il fallut renforcer le cordon douanier et, en quelques jours, l'Ajoie se transforma en une vaste place d'armes. Submergé de bataillons, d'escadrons, de batteries, le Jura nord n'offrait aucune possibilité matérielle d'organiser notre assemblée générale. A Delémont, tous les locaux susceptibles d'être réservés soit pour l'assemblée générale, soit pour le banquet, avaient été réquisitionnés par la troupe. Et puis, la plupart des membres du Comité central — et des comités de sections — étaient mobilisés.

Dans ces conditions, nous avons dû — bien malgré nous — renoncer au plaisir de regrouper nos fidèles Emulateurs jurassiens.

Cette nouvelle fut immédiatement communiquée aux comités des sections ; d'autre part, la presse jurassienne s'en fit l'écho.

Dès qu'une accalmie se produisit, le Comité central jugea à propos de prendre contact avec les sections en vue de se faire une opinion sur l'éventualité de provoquer — tardivement, il est vrai —

une assemblée générale. Notre circulaire comportait, en résumé, les questions suivantes :

a) Faut-il organiser une assemblée générale en décembre ?

Plus des deux tiers des sections répondirent négativement.

b) Faut-il prévoir une assemblée générale en mai pour permettre la parution du volume des « Actes », ou que pense-t-on de l'idée de publier le volume annuel sans assemblée générale ?

La plupart des comités estimaient qu'une assemblée générale en mai était indiquée ; en revanche, la section de Berne ne voyait pas la nécessité de changer quoi que ce soit au turnus de nos assemblées générales, mais elle se ralliait plutôt à la proposition de publier le volume des « Actes » sans soumettre préalablement les travaux à une assemblée générale.

Le Comité central reprit cette proposition à laquelle se rallia d'emblée la Délégation générale du 27 janvier 1945. Il est bon d'ajouter que, pressentis, tous les auteurs des travaux annoncés se déclarèrent d'accord avec cette solution.

Les membres de l'Emulation estimeront certainement que cette manière de faire était la plus rationnelle et ils seront agréablement surpris du contenu du présent volume.

Les « Actes »

En vertu du contrat d'impression passé avec MM. Robert-Tissot et Fils à La Chaux-de-Fonds, le volume des « Actes » devait sortir de presse pour le 30 avril 1944.

La mobilisation de l'armée, la maladie de M. le Dr Degoumois — auteur de l'étude la plus importante du volume — et plusieurs circonstances imprévues eurent pour conséquence l'expédition tardive de nos « Actes ». Nous le regrettons sincèrement, d'autant plus que dans notre précédent rapport nous émettions le vœu de voir notre publication sortir de presse à Pâques.

Fort de plus de quatre cents pages, ce volume ne le cède en rien à ses prédécesseurs et nous tenons à remercier ici toutes les personnes qui ont collaboré à la présentation de cette magnifique brochure :

- les auteurs des travaux de base,
- les rédacteurs des chroniques et rapports,
- la commission de rédaction,
- l'imprimeur.

Publications

Notre appui moral et — dans la plupart des cas — notre modeste collaboration financière ont été assurés à quelques auteurs jurassiens dont le talent et les œuvres sont fort appréciés.

Au cours d'une réunion des bureaux des trois grandes associations jurassiennes, il avait été décidé que toute demande d'auteur jurassien serait soumise préalablement au Comité central de l'Emulation, qui se chargerait d'analyser l'œuvre et de faire ensuite des propositions d'octroi de subventions. En vertu de cet arrangement, « Pro Jura », l'A. D. I. J. et la Société jurassienne d'Emulation ont accordé des subventions à :

- M. E. Sanglard, instituteur à Courtételle, pour la publication de vieilles chansons patoises harmonisées ;
- M. H. Devain, instituteur à Plagne, pour sa remarquable plaque de vers « A l'enseigne de la rime » ;
- M. Ch. Beuchat, Dr ès lettres, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, pour sa belle publication « Les Sirènes là-bas » et, récemment, à
- M. P.-O. Bessire, Dr ès lettres, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy, pour son intéressant volume de nouvelles « La Clairière enchantée ».

L'Armorial du Jura

Le décès de M. Gustave Amweg, président de la Commission de l'Armorial, nous prive d'un collaborateur compétent et dévoué.

Cependant, nous constatons avec infiniment de plaisir que notre Commission d'études et de recherches — sous l'impulsion de son nouveau et dynamique président — s'est remise à la tâche avec un beau courage et que les travaux sont poussés activement. Nous exprimons nos sentiments de vive gratitude à M. le Dr André Rais, archiviste et à ses collaborateurs dévoués. Tout laisse supposer qu'en temps opportun — temps meilleurs — le manuscrit de notre Armorial jurassien pourra être confié à l'imprimeur. Nous nous réjouissons de voir ainsi comblée une lacune fort regrettable pour le Jura bernois.

Par ailleurs, la Commission cantonale des armoiries et plus spécialement la sous-commission jurassienne ont fait de l'excellente besogne. Présidée par M. Emile Mettler, archiviste à Berne — en remplacement du regretté G. Amweg — cette commission vient de nous donner une preuve tangible de son activité, puisque les armoiries de nos districts jurassiens ont été mises à jour et que le Conseil-

exécutif vient de les homologuer. La mise au point des armoiries de nos communes jurassiennes est poussée activement et, d'ici quelques mois, nous aurons le plaisir de constater que nos communes disposent d'armoiries basées sur des données historiques et héraldiques sûres. (Voir le rapport contenu dans le présent volume).

Le Prix littéraire jurassien

Le succès du concours n'a pas été ce que nous attendions ; nous le regrettons sincèrement, d'autant plus que le sujet imposé « Le Jura bernois, terre romande » méritait une attention spéciale. Aurons-nous plus de chance au cours des prochaines années ? Nous le souhaitons et, surtout, nous serions enchantés de voir nos jeunes participer à ces joutes de l'esprit. (Voir le rapport du président du Jury).

L'enquête sur le folklore jurassien

La commission d'enquête a été reconstituée. Sous l'active et très compétente direction de M. Jules Surdez, instituteur retraité, ce nouvel organisme fera certainement de l'excellent travail.

Le Glossaire des patois d'Ajoie

Les travaux d'impression sont poussés activement et nous nous permettons de rappeler à nos membres que le « Glossaire des patois d'Ajoie », dû à la plume de M. *Simon Vatré*, natif de Vendlincourt (où il passa ses jeunes années), préparateur à l'Institut de médecine légale à Genève, constituera un document de première valeur pour tous ceux — et ils sont nombreux — qui s'intéressent au folklore en général et aux textes patois en particulier.

Revu en son temps par feu Gustave Amweg, préfacé par notre excellent patoisant et folkloriste jurassien M. *Jules Surdez*, instituteur, le manuscrit de M. Vatré ne contient pas moins de 15.000 mots ou expressions patoises accompagnés de la traduction française ; souvent l'explication est illustrée d'une anecdote, accompagnée également de sa version française. Il ne s'agit donc pas d'une nomenclature aride et difficile à consulter, mais bien d'un dictionnaire vivant qu'illustreront des dessins d'objets caractéristiques employés autrefois à la campagne.

La Société jurassienne d'Emulation a le devoir de ne rien négliger de ce qui touche au domaine culturel du pays ; elle veille à la conservation des châteaux, tourelles, donjons et de tous les monu-

ments historiques, témoins du passé. *Le Glossaire des patois d'Ajoie* n'est-il pas aussi un monument historique jurassien ? En félicitant très sincèrement M. Simon Vatré pour le beau travail qu'il vient d'effectuer, nous tenons à lui exprimer nos sentiments de vive gratitude d'avoir ainsi sauvé de l'oubli le savoureux parler de nos pères. Avec M. Jules Surdez, nous répétons : « Tout bon Jurassien vraiment attaché à son terroir voudra posséder dans sa bibliothèque le Glossaire des patois d'Ajoie. »

Les conférences et les spectacles

Une fois de plus, nous constatons que, dans toutes nos sections, on s'efforce de travailler au développement des lettres, des sciences et des arts, ce dont nous nous réjouissons. Il est intéressant, en effet, de constater que dans l'ensemble des sections, plus de cent manifestations littéraires ou artistiques ont été organisées.

Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte d'adresser publiquement nos remerciements sincères à tous les membres de notre institution qui consacrent le temps nécessaire à la préparation de conférences, mais nous pensons que dans ce domaine il reste encore beaucoup à faire. Les jeux sont faits... nous attendons les inscriptions.

Comme nous le faisons remarquer dans un précédent rapport, nous n'avons naturellement pas la prétention de monopoliser toutes les manifestations qui sont du domaine culturel, mais nous estimons que là où une section de l'Emulation est constituée (Jura bernois, bien entendu), c'est à elle que revient l'organisation des conférences tout au moins.

Grâce à l'initiative de M. le Dr Degoumois, professeur à Berne — Emulateur fidèle — le très actif secrétaire général de l'Association suisse des conférences de langue française, la plupart des localités importantes du Jura ont eu le privilège d'applaudir quelques conférenciers de grande valeur. Nous remercions M. Degoumois de ses heureuses interventions.

Relations avec les Sociétés correspondantes

Elles ont été des plus cordiales, mais, dans la majorité des cas, elles se sont bornées à des échanges de messages et de publications. Nous nous réjouissons de reprendre un contact direct avec ces institutions qui tendent vers le même but que nous, en assistant à leurs manifestations et en les recevant chez nous. Aurons-nous bientôt le plaisir de renouer des relations amicales avec les nombreuses sociétés savantes de France et d'Alsace, comme ce fut le cas avant 1939 ? Nous le souhaitons ardemment.

Nos relations avec « Pro Jura » et l'A.D.I.J.

Elles ne cessent d'être empreintes de la plus franche cordialité. Nous apprécions à sa juste valeur l'aide financière de ces deux institutions sœurs et nous exprimons nos sentiments de profonde reconnaissance à leurs comités pour l'intérêt qu'ils ne cessent de porter aux initiatives et aux travaux de la Société jurassienne d'Emulation.

Nos revendications à l'adresse du Gouvernement bernois

Il serait téméraire de prétendre que nos démarches ont été couronnées d'un plein succès. Jusqu'à ce jour, nous n'avons obtenu pleine satisfaction que sur un seul point : la question des armoiries des districts et des communes.

Nous pensons intéresser les membres de la Société jurassienne d'Emulation en reproduisant ici la lettre que nous adressait le Conseil-exécutif du Canton de Berne en date du 13 février 1945 :

Au cours de la session du Grand Conseil du mois de novembre 1944, M. le député Jules Schlappach a posé la simple question suivante :

« Répondant à la demande du Gouvernement, les Associations suivantes : Société de développement « Pro Jura », Société jurassienne d'Emulation et Association pour la défense des intérêts du Jura, lui ont adressé, il y a un an, un mémoire de leurs revendications respectives. Ce mémoire était assuré d'un examen rapide et bienveillant. Malgré les tâches multiples qui lui incombent, le Gouvernement n'a-t-il pas l'impression que le cahier des revendications jurassiennes mériterait de sortir de l'oubli et de faire tout au moins l'objet d'une communication officielle ? »

Dans la session du Grand Conseil qui vient de se terminer, le Gouvernement a donné à cette question la réponse que voici :

M. le député Schlappach demande si le « cahier des revendications jurassiennes » ne mériterait pas de sortir de l'oubli et tout au moins de faire l'objet d'une communication officielle.

La Société jurassienne d'Emulation, la Société jurassienne de développement « Pro Jura » et l'Association pour la défense des intérêts économiques du Jura avaient été invitées par le Gouvernement, il y a environ deux ans, à exposer les aspirations et les vœux de la population jurassienne au point de vue économique et culturel. Les mémoires dressés par ces associations ne constituaient donc pas des « cahiers de revendications » proprement dits. C'étaient des lignes directrices dont le Gouvernement aurait à s'inspirer, des vœux dont les milieux représentés par ces associations souhaitaient la réalisation à plus ou moins brève échéance. Les problèmes soulevés dans ces mémoires ne pouvant évidemment pas être liquidés dans une simple discussion, ils ont été portés à la connaissance des Directions inté-

ressées en vue d'en rechercher les solutions. Actuellement, certains des vœux exprimés ont été réalisés, d'autres sont dépassés par les événements et d'autres enfin restent à l'étude, pour autant que le Gouvernement est appelé à en connaître.

Afin que vous ne vous mépreniez pas sur le caractère et la portée qu'il faut attribuer aux mémoires que vous avez adressés au Gouvernement, nous tenons à vous donner connaissance de cette réponse, qui fixe l'attitude de celui-ci. Il est évident que dans un entretien avec les délégués de vos comités, il eût été impossible de traiter à fond et de liquider les diverses questions d'ordre politique, économique, touristique et culturel que vous avez soulevées. Aussi, avons-nous renoncé à vous convoquer à une séance qui n'aurait pu aboutir à aucun résultat positif. Les vœux que vous avez exprimés ne continueront pas moins de retenir toute l'attention du Gouvernement et les membres de celui-ci s'efforceront de les réaliser dans la mesure du possible.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil-exécutif :

Le Président :
(Sig.) *Dr Mouttet.*

Le Chancelier :
Schneider.

Cette réponse n'est certes pas de nature à nous donner pleine satisfaction ; contrairement à l'avis de MM. les membres du Conseil-exécutif, nous estimons qu'il eût été préférable de provoquer une réunion des bureaux de nos trois grandes associations jurassiennes en vue de reprendre par le menu les problèmes soulevés dans leurs mémoires respectifs et de sérier les questions selon un certain code d'urgence. Cette prise de contact nous avait été annoncée officiellement et nous persistons à croire qu'elle eût été salubre pour le maintien des bonnes relations qui doivent unir le Jura au Canton de Berne. Il n'y a pas lieu de se décourager pour autant ; au contraire, nous faisons toute confiance — comme ce fut le cas bien souvent — à nos Autorités cantonales.

Nos finances

Elles subissent aussi les effets de la situation économique actuelle. Le gros volume des « Actes » sorti de presse en 1944 a provoqué un léger déficit dans notre caisse centrale. Le malheur eût été bien plus grave si nous n'avions pu bénéficier des subventions de « Pro Jura » et de l'A.D.I.J. (Fr. 500.— par institution). Nous apprécions également beaucoup le geste bienveillant des nombreuses institutions qui nous confient des annonces à l'intention du volume des « Actes »,

Conclusion

Voilà, en résumé, ce que fut l'activité de notre association en 1944. Nous aurions voulu faire davantage, mais les circonstances ne nous l'ont pas permis.

En guise de conclusion, on nous permettra d'adresser des remerciements bien sincères aux rédactions des grands quotidiens romands, à la Presse jurassienne, en particulier, fidèles serviteurs dont la précieuse collaboration ne nous fit jamais défaut.

Nos sentiments de profonde gratitude s'en vont aussi aux comités de nos différentes sections et plus spécialement à leurs dévoués présidents qui ne cessent de déployer une activité intelligente en vue d'atteindre le but vers lequel nous tendons tous :

l'amélioration intellectuelle du Jura !